

Procès-verbal

de la troisième réunion ordinaire du conseil d'établissement de l'école secondaire de la Ruche, tenue à Magog, le 6 décembre 2023

Présents :		Absents :	
Catherine Boire	Parent	Vicky Perron	Enseignante
Isabelle Boisvert	Parent		
Benoît Champagne	Parent		
Annie-Claude Dépelteau	Parent		
Louise Lapierre	Parent		
Maryse Lecavalier	Parent		
Benoit Martineau	Parent		
Sarah Rodrigue	Parent		
Ode Champigny	Enseignante		
Julie Couture	Enseignante		
Amélie Jacques	Enseignante		
Caroline Leclerc	Enseignante		
Francine Maillet	Enseignante		
Bruno Grandmaison	Soutien		
Cassandra Lizotte	Professionnelle		
Patrick Martineau	Communauté		
Marie-Jeanne Adam	Représentante des élèves		
Clara St-Pierre	Représentante des élèves		
Marie-Josée Grimard	Secrétaire		
Guylaine Thibodeau	Directrice par intérim		

1. Ouverture de la réunion

Madame Catherine Boire ouvre la séance à 18 h 37 et constate le quorum.

2. Lecture et adoption de l'ordre du jour

Madame Catherine Boire fait la lecture de l'ordre du jour.

Il est proposé par madame Louise Lapierre, appuyé par madame Julie Couture et résolu :
QUE l'ordre du jour de la séance soit adopté tel que proposé.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

Procès-verbal

de la troisième réunion ordinaire du conseil d'établissement de l'école secondaire de la Ruche, tenue à Magog, le 6 décembre 2023

3. Adoption des procès-verbaux

3.1 7 septembre 2023 (réunion extraordinaire)

Madame Catherine Boire rappelle que le procès-verbal de la réunion extraordinaire du 7 septembre 2023 avait préalablement été approuvé par courriel par les membres du conseil, mais que l'approbation doit être entérinée par résolution.

Il est proposé par Madame Annie-Claude Dépelteau, appuyé par Madame Caroline Leclerc, et résolu :

QUE le procès-verbal du 7 septembre 2023 soit approuvé tel que déposé.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

3.2 11 octobre 2023

Quelques modifications et ajouts sont demandés pour le procès-verbal du 11 octobre :

- Point 8.1. Constat du bilan analyse par les TOS et la direction générale :
 - remplacer "différentes fédérations" par "le ministère de l'Éducation en lien avec le programme Sport-études".
 - AJOUT : « Plusieurs membres du conseil mentionnent que les élèves qui ne sont pas en profil science devraient avoir accès aux choix de cours habituels (par exemple, journalisme, histoire, etc.), plutôt que de se faire imposer les cours de type exploration personnelle. »
- Point 8.2. Actions en place pour pallier les impacts des horaires
 - AJOUT : « Elle mentionne également que le balancement des groupes sera réalisé dès la fin de la période d'inscription. »
- Point 9. Échéancier des travaux — grille-matières et organisation scolaire 2024-2025
 - AJOUT : « Madame Hélène Deslandes nous mentionne qu'elle n'a pas eu de retour sur les changements possibles à apporter à la plateforme Mozaïk. Advenant que les changements souhaités ne soient pas possibles à intégrer, les inscriptions pourraient être effectuées en format papier. »
- Point 12. Planification annuelle Santé Globale :
 - AJOUT : « Les membres souhaitent également une présentation du bilan des coûts en fin d'année. »

Procès-verbal

de la troisième réunion ordinaire du conseil d'établissement de l'école secondaire de la Ruche, tenue à Magog, le 6 décembre 2023

Il est proposé par Madame Sarah Rodrigue, appuyé par Madame Ode Champigny et résolu :

QUE le procès-verbal du 11 octobre 2023 soit approuvé tel que modifié.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

4. Suivi au procès-verbal du 11 octobre 2023

Point 8.2 Actions en place pour pallier les impacts des horaires

Madame Guylaine Thibodeau explique que des mesures sont maintenant en place pour tous les élèves concernés par les problèmes d'horaire. Des membres du conseil demandent si tous les parents d'élèves concernés ont été contactés, et madame Thibodeau répond qu'ils devraient l'avoir été. Madame Catherine Boire mentionne toutefois l'exemple d'un parent qui assiste en tant que public à la réunion, monsieur Stéphane Beauchesne, dont l'enfant n'avait jamais été avisé du changement à son horaire et dont c'est finalement l'absence répétée à un nouveau cours à son horaire qui lui a signalé le changement. Une communication à tous les parents mentionnant que tous les horaires sont maintenant à jour serait donc de mise pour s'assurer qu'aucun enfant n'ait été oublié dans le processus.

Point 8.3. Sondage auprès des élèves — bien-être

Madame Guylaine Thibodeau nous résume les résultats du sondage auprès des élèves. Le plus grand pourcentage de réponses positives aux problématiques d'horaire concerne les élèves de 4^e et 5^e secondaire. Nous avons obtenu 124 réponses au sondage et il y a 58 élèves qui ont répondu qu'ils avaient une problématique d'horaire. Dans les impacts négatifs rapportés dans le sondage, on retrouve notamment : sentiment d'injustice, incompréhension, diminution du sentiment d'appartenance, perte de motivation.

Les résultats complets du sondage seront déposés dans le dossier Teams du conseil.

Il est mentionné par les enseignants que plusieurs souhaitent le retour de l'enseignant tuteur pour les élèves du 2^e cycle. Ils constatent que les élèves ne savent pas vers qui se tourner lors de problématiques. Les membres s'interrogent sur la raison de ce retrait.

Procès-verbal

de la troisième réunion ordinaire du conseil d'établissement de l'école secondaire de la Ruche, tenue à Magog, le 6 décembre 2023

Madame Thibodeau explique que le Centre d'aide aux apprentissages (CAA) a été priorisé, entre autres, pour les élèves de 2e cycle.

Point 16 : mesure EHDAA — portables et mesures d'aide.

Les membres demandent si nous avons un suivi sur le matériel manquant pour les élèves dans le besoin de mesures d'appui technologique. Il est réitéré qu'en début d'année scolaire nous avons eu une problématique d'approvisionnement. Même s'il ne s'agit pas de la solution idéale, des portables et des Chromebook sont mis à la disposition des élèves au secrétariat du 2000, pour que tous y aient quand même accès.

5. *Je découvre notre Ruche — Comité engagé et collaboration du Lab22* ***(présenté avant la réunion, à 18 : 15)***

Madame Caroline Leclerc nous présente l'historique du Comité engagé et nous informe sur le partenariat avec le Lab22.

6. Formation obligatoire membres du conseil

Madame Catherine Boire demande aux membres s'ils ont des questions sur les fiches de formation mentionnées à l'ordre du jour. Les membres n'ont pas de questionnements.

7. Organisation scolaire 2024-2025 (Démarche et suivi)

Madame Guylaine Thibodeau explique que la grille-matières 2024-2025 devait être présentée en assemblée générale des enseignants pour ainsi avoir sa recommandation. Cette assemblée a été planifiée dans les prochains jours, mais il est attendu que la grève engendrera un report de la rencontre. Il a été convenu que la rencontre sera déplacée au 18 décembre prochain. Après la recommandation de l'assemblée des enseignants, la grille-matières sera présentée au conseil d'établissement pour approbation lors de la réunion du début janvier.

8. Normes et modalités — Grilles descriptives 2023-2024 — Informations

Madame Guylaine Thibodeau nous présente les grilles descriptives et explique les différentes sections (ex. matières évaluées à quelles étapes, pondération des évaluations lors du bris horaire). Elle nous explique que le régime pédagogique détermine certaines

Procès-verbal

de la troisième réunion ordinaire du conseil d'établissement de l'école secondaire de la Ruche, tenue à Magog, le 6 décembre 2023

parties (ex. le nombre d'étapes dans une année scolaire), que l'instruction annuelle en précise une autre partie et que le document regroupe ces obligations et les choix de l'école.

9. Budget 2023-2024

Madame Guylaine Thibodeau nous présente en détail le budget 2023-2024, sauf pour le Fonds 5 qui n'est pas ventilé.

Il est proposé par Benoît Champagne, appuyé par Louise Lapierre, QUE le budget 2023-2024 soit approuvé tel que présenté.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

10. Sorties éducatives — Approbation

Les membres souhaitent que les enseignants de Santé globale effectuent des demandes de sorties éducatives comme toutes les autres concentrations. Ils mentionnent que la procédure devrait être la même pour tous. Si les enseignants préfèrent utiliser un calendrier annuel, il devra être utilisé pour toutes les concentrations. Sur ces calendriers, le coût total de l'activité par élève devra apparaître.

Il est proposé par Monsieur Benoît Champagne, appuyé d'Isabelle Boisvert que les demandes de sorties éducatives soient acceptées telles que déposées, mais que le calendrier de concentration Santé globale soit représenté avec plus de détails sur les frais exigés aux parents pour chaque sortie.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

11. Activités de financement — Approbation

11.1 Politique

Madame Catherine Boire nous présente la *Politique d'encadrement concernant les moyens de financement*.

Il est proposé par madame Caroline Leclerc, appuyé par madame Julie Couture, QUE la politique soit approuvée telle que déposée.

Procès-verbal

de la troisième réunion ordinaire du conseil d'établissement de l'école secondaire de la Ruche, tenue à Magog, le 6 décembre 2023

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

11.2 Pérou 2025

Aucune

11.3 Autres activités de financement

Aucune

Des membres demandent s'il est possible de proposer de nouvelles activités de financement. Certains d'entre eux ont été approchés par des gens de leur entourage qui souhaiteraient collaborer avec l'école afin de proposer leurs produits locaux dans le cadre des activités de financement. Il leur est suggéré de contacter Patrice Roy.

12. Fonds initiatives : présentation des finalistes et recommandations

Madame Louise Lapierre nous présente les trois demandes qui ont été reçues.

Le premier est le projet « Barbier de l'école ». Un élève de secondaire 3 qui a le projet de devenir barbier et qui a même déjà suivi une formation à cet effet souhaite ouvrir un salon de barbier à l'école et offrir ses services aux élèves. La coupe serait offerte au prix modique de 10 \$. L'élève garderait la moitié du montant pour lui et l'autre moitié servirait de levée de fonds pour des projets ou équipements pour l'école. Le comité recommande de lui accorder la mise de fonds demandée de 600 \$ pour faire l'achat du matériel, mais de s'assurer que tous les achats (chaise, poteau, haut-parleur, éclairage) demeurent la propriété de l'école, pour qu'une partie de l'investissement puisse être récupérée si le projet vient à se terminer à la fin du parcours scolaire de l'élève si personne ne prend la relève, ou s'il y met fin plus tôt que prévu pour une raison ou l'autre.

La deuxième demande est une demande de financement de 3000 \$ pour le voyage à Boston. Le financement servirait à donner accès au voyage à des élèves moins privilégiés. Le comité ne recommande pas le financement du projet, d'abord parce qu'il considère que le projet n'est pas admissible en vertu des critères du fonds, soit :

Procès-verbal

de la troisième réunion ordinaire du conseil d'établissement de l'école secondaire de la Ruche, tenue à Magog, le 6 décembre 2023

- il se substitue aux mécanismes de financement habituels (campagnes de levées de fonds),
- il est présenté par une enseignante, et non par les élèves

La troisième demande, « Environnement stimulant », a été élaborée par Amélie Jacques et ses élèves de la classe CC. Ils souhaitent réaménager leur salle de classe en effectuant la revalorisation de mobilier existant et l'achat de mobilier de seconde main qu'ils magasineront et qu'ils revamperont eux-mêmes. Ils demandent une somme de 750 \$. Le comité mentionne que le projet a été déposé avec un peu de retard, mais recommande quand même le financement du projet, à hauteur de 600 \$. Madame Annie-Claude Dépelteau suggère plutôt que le montant complet demandé soit accordé, étant donné qu'il n'y a pas d'enjeu de disponibilité des fonds en considérant ces demandes sur le montant global alloué pour l'année en cours. Les membres du comité n'ont pas d'objection à cette proposition.

Il est proposé par madame Annie-Claude Dépelteau, appuyé par madame Sarah Rodrigue, QUE les sommes suivantes soient accordées à partir du Fonds initiatives :

- 600 \$ pour le projet « Barbier de l'école »
- 750 \$ pour le projet « Environnement stimulant »

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

13. Représentants des élèves (*présenté après le point 4*)

Mesdemoiselles Marie-Jeanne Adam et Clara St-Pierre nous font un survol de la vie étudiante :

- Les activités parascolaires pour la période automnale sont presque toutes terminées. Certaines se poursuivront pour la période hivernale.
- Les activités du midi sont très populaires auprès des élèves.
- L'accès au gymnase sur l'heure du midi est grandement apprécié. Les surveillants qui y sont attirés y permettent un bon déroulement.
- La réalisation de l'album des finissants avance bien et le comité du bal sera mis sur pied sous peu.
- La campagne de financement bat son plein avec la vente de la boîte de fromage dégustation de l'Abbaye de Saint-Benoît-du-Lac.

Procès-verbal

de la troisième réunion ordinaire du conseil d'établissement de l'école secondaire de la Ruche, tenue à Magog, le 6 décembre 2023

- La préparation d'activités pour la semaine précédant les vacances des Fêtes.

Les élèves mentionnent leurs inquiétudes quant aux rumeurs qui circulent concernant la diminution du nombre de périodes de concentration pour la prochaine année scolaire. Elles rappellent l'importance des concentrations pour la motivation des élèves, la persévérance scolaire et le sentiment d'appartenance. Madame Thibodeau propose aux élèves de venir présenter la grille-matières au conseil étudiant pour bien expliquer le processus et les raisons derrière le résultat final.

(Les élèves quittent à 19 h 20.)

14. Représentants des membres du personnel

Caroline Leclerc mentionne qu'ils sont toujours en attente de la décision du centre de services en lien avec la journée d'éclipse totale qui aura lieu en avril prochain. Madame Guylaine Thibodeau mentionne que la journée sera finalement une journée pédagogique. Des lunettes ont été achetées pour nos élèves et des activités seront proposées.

Monsieur Bruno Grandmaison mentionne qu'il y a des problèmes avec les outils de travail des surveillants d'élèves.

15. Représentants parents

Quelques membres parents questionnent sur des points qui avaient été abordés lors de la dernière rencontre. Un suivi est donné pour la majorité de ceux-ci.

Madame Annie-Claude Dépelteau souhaite savoir si les élèves sont sondés sur leur satisfaction ou leur insatisfaction face aux concentrations. Madame Guylaine Thibodeau mentionne que les inscriptions nous en donnent une bonne indication. Elle avise les membres du conseil qu'on ne peut pas s'ingérer dans le contenu des cours, mais qu'elle discutera tout de même avec les enseignants de concentration afin d'analyser la possibilité de sonder leurs élèves.

Monsieur Benoit Champagne mentionne que lors du dernier conseil d'administration, le rapport annuel 2022-2023 et le bilan financier du Centre de services ont été présentés aux

Procès-verbal

de la troisième réunion ordinaire du conseil d'établissement de l'école secondaire de la Ruche, tenue à Magog, le 6 décembre 2023

membres. Il mentionne également qu'il y a toujours deux postes parents vacants sur le comité EHDA.

16. Représentants communauté

Monsieur Patrick Martineau nous rappelle que la maison des jeunes existe toujours. Ils participent avec plusieurs organismes communautaires qui offrent toutes sortes de services aux jeunes. Ils sont dans une période plus tranquille en ce moment. Il nous rappelle les heures d'ouverture et mentionne que plusieurs services gratuits sont offerts pour les jeunes, par exemple des repas, de l'aide aux devoirs, etc. Il nous mentionne qu'un souper de Noël est prévu également.

17. Points de la direction — Informations

Madame Guylaine Thibodeau nous apporte les points suivants :

- L'équipe de direction prépare un journal mensuel destiné aux parents. La première édition devrait être envoyée au courant du mois de décembre.
- Le site Internet de l'école est en transition. Il est actuellement impossible d'enregistrer d'y faire des modifications, puisque les mises à jour quotidiennes effacent automatiquement tout nouvel ajout. La plateforme sera donc déplacée vers la même que celle utilisée par les autres écoles.

18. Questions du public

Monsieur Stéphane Beauchesne réitère l'importance d'une communication à l'ensemble des parents pour faire une mise à jour sur les problématiques d'horaire.

19. Correspondance

Aucune.

20. Date de la prochaine rencontre — Mercredi, 10 janvier à 18 h 30 — Salle du personnel, local 2032

Procès-verbal

de la troisième réunion ordinaire du conseil d'établissement de l'école secondaire de la Ruche, tenue à Magog, le 6 décembre 2023

21. Levée de la réunion

Il est proposé par madame Louise Lapierre, et appuyé par madame Francine Maillet

QUE la réunion soit levée à 22 h 27.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Signature du président

Signature du directeur